

La dernière réunion de la saison 1990-91 aura lieu le jeudi 20 juin à partir de 19h.30 dans notre nouveau local situé au premier étage de la "Brasserie du Commerce", rue du Commerce, 26 à Wavre.

Réalisation inter-membres à partir de 20h.15.

Les lots sont exposés à partir de 19h.30.

Tombola gratuite et tombola payante animée par Jean Deraed.

Lots de la tombola :

Belgique : 756/60 *** Antituberculeux 1947	1.250 F.
Belgique : 743/47 *** Antituberculeux 1946	850 F.
Belgique : 100 T.P. spéciaux ob.	500 F.
Belgique : 1562A *** Roi Baudouin	400 F.
Belgique : 538/46 *** Secours d'hiver 1940 ***	375 F.
Belgique : P.A. 25 *** Hélicoptère	360 F.
Belgique : 1627/35 *** Belgica 72	300 F.
Belgique : 1233/38 *** Antituberculeux 1962	250 F.
Belgique : Croix-Rouge 1963 ***	220 F.
Belgique : 1090/92 *** Europe du cœur	200 F.
Belgique : BF 46 *** Alunissage	175 F.
Belgique : 1677/82 *** Historique	160 F.
Belgique : 1561E *** Roi Baudouin	100 F.
Belgique : BF 35 *** Lèpre	80 F.
Belgique : BF 45 *** Postphila	60 F.
France : 1754/66 ***	80 FF
France : 1767/1776 ***	58 FF
France : 1777/88 ***	52 FF
Congo : 594/98 Anniversaire Indépendance - FDC ..	165 F.
Saint-Marin : Pinocchio - FDC	50 F.

PETITES ANNONCES

Recherche Haïti : timbres, lettres, entiers, cartes postales...

André NAVARI, Parc de la Bresle, 1 F - 76130 Mont Saint-Aignan.

Recherche journal "Le Soir" du 3 au 30 août 1985 inclus.

Joseph Hoeyenbrugge, Chée. d'Ottenbourg, 10, 1300 Wavre.

Tél. : 010/24.17.08

Recherche anciens télégrammes de philanthropie; plaques de muselets de bouchons de champagne, mousseux... un journal d'Anguilla et un journal des Maldives; almanachs du "Soir", gadgets publicitaires wavriens.

Guy OTTEN, rue Haute, 24 - 1300 Wavre - 010/22.25.12

Recherche articles philatéliques extraits de journaux.

Pierre VANSEVER, rue du Ronveau, 3 - 1325 Chaumont-Gistoux.

Recherche Belgique n° 335 et 338 seuls sur documents (carte postale, imprimés, bandes de journaux...)

Faire offre au président.

Recherche série Delhaize dias "Les Papillons", dias n° 157, 158, 159, 169 à 174.

Georges MAZY, rue de la Source, 16 - 1300 Wavre - 010/22.56.69

Recherche timbres-poste sur les abeilles et tout ce qui se rapporte aux ruches, au miel...

M. et Mme Pierre, 26a, rue du Petit Ry, 1340 Ottignies.

Quelques manifestations :

Ensival : dimanche 16 juin de 8 à 16 h : bourse toutes collections, rue des Chapeliers, 4

Méry-Tilff : samedi 22 juin de 8 à 17h : Journée d'échanges toutes collections.

Boncelles : samedi 22 juin dès 13h. : brocante avenue du Gerbier et cour de l'école communale.

Stavelot : dimanche 23 juin dès 7h. : Brocante place Saint Remacle.

Bellaire : samedi 29 juin de 9 à 17h. : Bourse internationale toutes collections, salle Havard, rue du Vieux Thier, 8

Manderfeld : dimanche 30 juin : Bourse toutes collections - Hôtel des Ardennes.

Liège : dimanche 7 juillet de 9 à 18h. : 11ème Journée internationale d'échanges, Palais des Congrès.

Hamoir-sur-Ourthe : samedi 13 juillet de 10 à 13h. : bourse internationale d'échanges toutes collections sur les berges de l'Ourthe.

Liège : samedi 10 et dimanche 11 août de 9 à 19h. : Grand marché aux puces, place Delcour, rue de l'Ourthe, rue Jean d'Outremeuse, en Roture.

DES TIMBRES POUR DÉJOUER LES FAUSSAIRES

En marge d'une émission née de la collaboration de l'Angleterre et de la Belgique en 1865.

Dès la création de nos premiers timbres, la plus grande inquiétude de la Régie des Postes était de combattre les faussaires. Très tôt on avait bien dû admettre que les falsifications consistant à laver les timbres étaient monnaie courante.

En 1857, Jacques Wiener, qui avait déjà travaillé à la fabrication des Epauettes, fut pressenti pour concevoir un système qui devait mettre en échec les tentatives des faussaires. Sa réponse fut simple. Il convenait de combiner deux types d'impression : la typographie pour le cadre du timbre et la taille-douce pour l'effigie royale.

PENURIE D'ARTISTES

Diverses propositions furent analysées, mais aucune ne fut retenue. Un concours fut alors lancé dans l'espoir de découvrir non seulement des talents cachés, mais aussi de trouver une effigie qui soit digne de l'image de marque du roi Léopold 1er. Malheureusement, aucune des épreuves présentées ne plut aux autorités de la poste. Il apparaissait qu'aucun artiste valable ne s'était signalé.

TALENTS IMPORTES

Or, il fallait faire vite, tant les timbres alors en usage étaient très critiqués. On se tourna alors vers la Grande-Bretagne. La gravure fut confiée à un certain Ferdinand Joubert de la Ferté et les planches ainsi que les coins furent fournis par la "Maison De la Rue" de Londres. Toutefois, on voulut réaliser l'impression en Belgique. Ainsi naissait une émission qui devait devenir très célèbre sous le nom "d'émission anglo-belge".

DU FIL A RETORDRE

Dans une étude consacrée à cette émission (1), M. et Mme Deneumostier, outre les aléas de la conception de ces timbres, envisagent bien d'autres aspects qui apparaissaient tous comme autant de pièges à éviter pour per-

(1) Emission anglo-belge de 1865, Ivoz-Ramet, 1991, Collection "Histoire et Philatélie" N° 31, 149 pp., 750 F.

mettre la réalisation de timbres difficiles à falsifier. Le papier, la gomme et l'encre se devaient de posséder des propriétés propres et spécifiques. Mais en Belgique, il fallait compter sur une certaine inexpérience, spécialement pour la fabrication du papier. Ceci explique le caractère médiocre de celui-ci pour les timbres en cause. Dès lors, on devine aujourd'hui les difficultés que rencontrent tous les philatélistes qui étudient cette émission de 1865. Fort heureusement, bien d'autres indices propres à l'impression de timbres, comme les inscriptions marginales et la dentelure, peuvent aider les spécialistes. Mais il reste aussi à différencier les nombreux tirages et les nuances d'impressions qui sont légions. Nous voici donc sur un terrain propice à l'étude.

INITIER

Une fois de plus, fidèles à leur volonté de proposer un itinéraire initiatique à l'étude en philatélie, les auteurs analysent toutes les composantes des timbres anglo-belges en choisissant des illustrations qui viennent au service d'un texte résolument réduit à l'essentiel. Leur étude embrasse aussi les oblitérations et les marques postales que ces timbres ont pu connaître au cours de leur période d'utilisation sur courrier.

OUVRIR DES VOIES

Cette nouvelle plaquette vient s'ajouter à la liste déjà impressionnante des ouvrages publiés par M. et Mme Demeumostier. Conscients des limites qu'ils se sont imposées, ils estiment que leur tâche est celle d'ouvrir des voies. Ils défendent la philatélie dans ses disciplines les plus caractéristiques. Ils croient et espèrent en une relève qui en reste toujours à quelques balbutiements. On sait bien sûr que beaucoup de timbres anciens restent très chers à l'achat. Mais il conviendrait d'ouvrir les yeux et de reconnaître qu'il existe dans notre production philatélique belge bien des émissions propices à la recherche et à l'étude qui restent encore à la portée de toutes les bourses. Mais c'est ici que nous mesurons toute la différence entre le simple fait de collectionner et celui de l'étude. Malheureusement, la politique suivie par bien des administrations postales dans l'émission de timbres-poste contribue à accrédi- ter la thèse que la philatélie se réduit au simple fait de collectionner des vignettes plus ou moins colorées.

Philippe PUFFET

(La Libre Belgique - 30.04.91)

TOUS AU PANIER

La poste américaine va détruire trois cents millions de timbres.

La raison ?

Une erreur qui figure dans la marge des feuillets rassemblant cent vignettes. En effet, si les timbres à l'effigie du vice-président Hubert H. Humphrey ne présentent aucun défaut, il n'en va pas de même pour la notice biographique qui figure à leur côté.

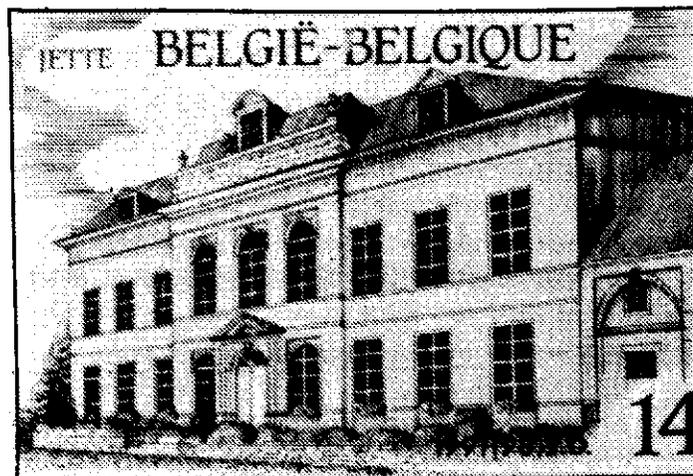
On lit en effet que M. Humphrey devint vice-président en 1964. Ce qui n'est pas exact : s'il a bien été élu en 1964, il n'a pris son poste qu'en janvier de l'année suivante. Belle récolte pour les paniers de l'administration américaine!



"Le Soir" 25.04.91

LA PHILATELIE A L'HEURE DU TOURISME

La Régie des Postes belges a décidé de mettre un certain nombre d'aspects de notre patrimoine touristique en valeur, avec l'émission d'une série de cinq timbres-poste spéciaux. D'une valeur faciale de 14 F. ces nouveaux timbres, qui seront en vente le 17 juin 1991, illustrent respectivement : les grottes de Neptune à Couvin, l'abbaye de Dielegem à Jette, la maison communale de Niel, le parc naturel des hautes fagnes et le géant Rolarius de Roeselaere.



L'abbaye de Dielegem, à Jette, représentée sur un des nouveaux timbres qui seront en vente à partir du 17 juin 1991.

La prévente de ces timbres se fera les 15 et 16 juin, de 10 à 17h, dans les bureaux de poste de 1090 Bruxelles, 5660 Couvin, 4960 Malmédy, 2845 Niel et 8800 Roeselaere.

"La Dernière Heure" 30.04.91

LES ENTIERS POSTAUX

(Résumé de l'exposé de Jean-Louis Dechesne du 19 avril 1991)

Définition

Le timbre-poste mobile est une vignette qui constitue la preuve du paiement de tout ou partie de l'affranchissement d'un document voyageant par la poste ou d'un service rendu par la poste.

L'entier postal est un timbre-poste imprimé sur un support servant à la correspondance ou constatant la perception d'une taxe postale. Cette impression peut être faite dans une imprimerie ou (rarement) à l'aide d'un cachet mobile (*p. ex. les enveloppes entiers postaux de Brème*). Une définition plus large admettra aussi dans la famille des entiers postaux les précurseurs d'entiers, à savoir des documents vendus par la poste préaffranchis à l'aide de timbres-poste mobiles (*p. ex. les 1ères cartes postales françaises*) ou sur lesquels l'utilisateur devait coller l'affranchissement (*les formulaires du Grand-Duché, p. ex.*).

On peut classer les entiers selon le type du timbre qui y figure (*on parlera des entiers de type Sage ou Grosse Barbe*) ou selon leur genre ou leur usage. C'est le système adopté dans cet exposé. Vu le grand nombre de sortes d'entiers et le peu de temps alloué, l'exposé aura lieu en deux épisodes, le 2e se situant le mois prochain. Le 1er ne parlera que des cartes postales.

Est-il nécessaire de préciser qu'une carte postale (CP) est un bout de carton sur lequel une place est réservée à l'adresse sur tout ou moitié du recto, le reste étant réservé à la correspondance et éventuellement à l'adresse de l'expéditeur et/ou une illustration ?

Les CP peuvent être différentes selon le mode de transport. Elles peuvent être pour le courrier intérieur ou pour le courrier international, elles peuvent être simples ou avec réponse payée (*il s'agit alors d'une carte double pliée en deux, chaque morceau portant un affranchissement*), elles peuvent être prévues pour voyager par voie de terre, par air ou par pneumatique (*envois exprès qui, dans certaines grandes villes - Paris, Marseille, Berlin, Hambourg, Vienne, etc - sont enfermés dans une boîte cylindrique propulsée dans un tuyau par de l'air comprimé*).

Elles peuvent avoir différentes fonctions : carte de changement d'adresse ou de N° de téléphone, carte de loterie, de recherche de parents disparus, CP de service, avis d'arrivée de colis postal, etc...

Elles peuvent être illustrées, soit présentant un site touristique, soit commémoratives.

Elles peuvent être publicitaires (*p. ex. les Publibel ou les cartes Ostende-Douvres*). La CP Annonce française (*précurseur de CP*) était vendue en dessous de la faciale, les annonceurs payant la différence. Comme le timbre-poste était mobile, pour éviter qu'on ne le décolle pour l'utiliser ailleurs, il était estampé des lettres "CA" (*Carte Annonce*). C'est l'ancêtre des timbres-poste perforés. En Belgique, nous avons également eu des cartes annonces vendues sous la faciale. Les annonceurs achetaient les CP, y imprimaient leur publicité et les offraient à une œuvre (*p. ex. la Ligue contre la tuberculose*). Celle-ci revendait les CP sous la faciale, le prix de vente servant à soutenir leur action.

Avec des documents, nous arrivons à une nouvelle catégorie d'EP, les entiers repiqués. Il s'agit d'EP achetés en masse à la poste et sur lesquels un particulier ou une société fait imprimer une mention quelconque : marque, nom et adresse de l'expéditeur, un message (*relevé de compte, convocation, etc...*) ou une illustration (*ce sont les ancêtres des cartes vue*).

Une autre notion est celle de timbrés sur commande. Ici une société ou un particulier apporte ses propres documents à l'administration postale et demande à celle-ci d'y imprimer un timbre-poste.

Il est certain que les EP ont tout à fait leur place dans les collections thématiques (*qu'il s'agisse du sujet du timbre ou de l'illustration de l'EP*) et y sont admis officiellement.

Pour conclure, en plus de postes officielles, certains pays (*Pays-Bas, Danemark, Allemagne,...*) ont connu des postes privées. Elles émettaient des timbres-poste et/ou des entiers postaux. En Allemagne, ces postes furent tolérées pour le transport de ce qui n'était pas des lettres et uniquement à l'intérieur d'une même ville.

Réalizations Inter-membres du Jeudi 20 Juin 1991

Pays	Description	Départ
1. BELGIQUE	1 C.P. 23.7.1919 C. de fortune Agence LAEKEN II.....	150
2.	1 C.P. 31.12.1918 C. de fortune Agence VERVIERS I.....	150
3.	3 L. Franch de port (1 Reconn.) Service des Postes - Gouv. Prov. du Brabant - Etiq. de retour.....	250
4.	10 C. de visite - Obl. Ct-St-Et. - Villers-la-V. Paturages - Verviers - Bxl - Mareldret	70
5.	1 C.V. T.P. 138 (2) T. Tx. Franc. n° 33	95
6.	1 C.V. YPRES - T.P. 142 (YPRES). Obl. YPRES. Etiq. de RECOMM. portant 4 fois la griffe d'YPRES. Un cumulard rare.....	225
7.	1 L. T.P. 1643 (Bloc de 4) Obl. Roulette Double port. + 1 L. RECOMM. T.P. carnets 12/13 (3 blocs de 4 T.P.) + T.P. 1027B Double port.....	140
8.	1 E.P. Lettre Belgica 82 + Affr. compl. T.P. 1900 T.T.Bêche vers l'Espagne. Affr. par l'exp.....	125
9.	10 C.P. T. service 51 et 58.....	100
10.	1 L. 1er Vol BXL.-Belgrade 9.10.57.....	220
11.	2 L. 1ers Vols BXL. - Johannesburg et BXL. New-York - Sabena 23 et 25.1.60.....	140
12.	1 Plaquette : "Les bureaux ambulants de Belgique" par D. D'Hondt. Exemplaire n° 457	300
13. ETATS-UNIS	2 L. T.P. 795-842-923 (2) - 1013 (3) - PA 82 Retournées pour affr. Compl. de 5 et 10 cents	120
14.	1 L. "Free" C. U.S. ARMY POSTAL SERVICE C. bleu PASSED BY EXAMINER - U.S. ARMY Base 002 1 - Signature du censeur - 1943	100
15. FINLANDE	1 E.P. de 1889.....	95
16. FRANCE	1 L. T.P. 842 - T. Tx. Hollandais 84.....	95
17. GD LUXEMB.	1 C.V. T.P. 222 - Obl. ECHTERNACH-ETTEL-BRUCK-CONVOYAGE.....	125

18. GD LUXEMB.	1 L. RECOMM. T.P. 764 à 769 ob. 1er J. pas FDC.....	150
19. BELGIQUE	1 L. 1er Vol BXL - Montréal Sabena 6.10.57	90
20.	13 L. et EP.....	200
21.	9 L. belles obl.....	280
22. FRANCE	1 L. F.F.I. 1944 - Paris Libéré.....	750
23. INDE	1 E.P. Lettre.....	120
24. ITALIE	1 E.P. de 1885.....	150
25.	1 E.P. de 1888.....	150
26. LUXEMB.	392/97.....	*** 225 675
27.	402/05.....	78 230
28.	406/09.....	160 480
29.	410/13.....	118 350
30.	473/74.....	55 130
31.	475.....	50 150
32.	542/44.....	13 35
33.	BF 6.....	60 180
34. SUISSE	606/10.....	** 65 130
35.	668/72.....	ob. 50 100
36.	684/88.....	38 75
37.	700/04.....	*** 33 80
38. LUXEMB.	514/16.....	*** 15.000 4.400
39. Europa 56	sauf Luxembourg.....	** 5.925 900
40. Europa 57	4.165 600
41. Europa 58	sauf Turquie.....	525 80
42. Europa 59	sauf Autriche et Suisse.....	545 80
43. FRANCE	294.....	ob. 100 70
44.	420.....	** 65 60
45.	526/37.....	240 220
46.	576/80.....	*** 650 1.200
47.	919 - 1245 - 1285.....	55 100
48.	988.....	** 70 65
49.	1027/32.....	950 900
50.	1100/04 - 1157/60.....	64 60
51.	1192/94.....	187 170
52.	1319/22.....	*** 120 220
53. BELGIQUE	46 - 46a - 46a.....	ob. 1.412 210
54.	751/55.....	*** 3.000 900

55.	BELGIQUE	846 (2)	***	700	210
56.		1013/18 (2)		950	280
57.		1032/36		1.150	340
58.		1153/58		475	140
59.		1198/1203		250	75
60.		1243/45		60	20
61.		1272/77		80	25
62.		BF 47		90	30
<hr/>					
63.	BELGIQUE	1	ob.	3.000	700
64.		2		2.000	600
65.		72/73	***	825	225
66.		181		350	100
67.		228		500	150
68.		427 - U cassé		100	30
69.		434		90	30
70.		435		160	50
71.		772		125	40
72.		1211		60	20
73.		1176/81		750	225
74.		P.A. 3	**	175	45
75.		P.A. 4	***	325	100
76.		P.A. 12/13		120	40
77.		P.A. 30/35		100	35
78.		Taxe 4	ob.	400	75
79.		Taxe 60	***	100	30
80.		Occup. allem. 8	ob.	650	150
81.		Occup. allem. 9		650	130
82.		Occup. allem. 22	**	100	25
83.		Malmédy 40	***	175	60
84.		Pubs 115	ob.	275	50
85.	CONGO	2	ob.	200	40
86.		165	***	65	15
87.	FRANCE	396	ob.	70	140
88.		401	***	45	120
89.		923		75	200
90.		1166/71		111	300
91.		Préos 97 (4)		14	35
92.	Gde. BRETA.	182	ob.	60	90
93.		204		48	75

94.	Gde. BRETA.	506/09	***	9	20
95.		786/89		12	30
96.	GRECE	1416/18		10	25
97.	SUISSE	285, 286, 292 Officiel	ob.	27	70
<hr/>					
98.	CONGO	209/13	**	1.100	335
99.		228/67		1.250	380
<hr/>					
100.	BELGIQUE	71/73	***	850	250
101.		292 C/G		3.800	1.300
102.		301		6.000	2.000
103.		465A		700	220
104.		538/46		375	140
105.		724 DD			200
106.		724 FF		900	300
107.		813 (4)		440	130
108.		1053/62		625	200
109.		1069A	ob.	525	100
110.		1082/88	***	750	250
111.		1153/58		475	160
112.		P.A. 28/29		400	130
113.	LUXEMB.	4	*	5.000	500
114.	SUISSE	PA 45	***	50	100
115.		PA 48 (8)		240	600
116.		BF 23		75	150
117.		382/99		1.980	500
118.	BELGIQUE	2	ob.	2.200	600
119.		21		4.750	1.000
120.		24		3.200	600
121.		25		2.750	600
122.		52		1.800	400
123.		276/88A Non dentelé	***	4.000	1.200
124.		301	ob.	4.200	1.200
125.		503 B	*	3.000	1.000
126.		781/84	***	800	300
127.		823/25		750	250
128.		973/78		1.600	600
129.		BF 49 non dentelé		1.400	450
130.		BF 60 non dentelé		1.500	500
131.		BF 10 variété B russe	**	900	300
132.		PA 25	***	360	130
133.	ALLEMAGNE	654/62	ob.	120	140
134.		BF 7		600	1.000
135.	ALL. Occ.	6		600	600
136.		7/8		1.000	1.000
137.	BERLIN	73		200	200
138.	LUXEMB.	7		7.000	1.500
139.	FRANCE	43A		450	450

140.	BELGIQUE	2	ob. 2.000	600
141.	LUXEMB.	1	2.000	500
142.		2	3.500	800
143		2 (pâte)	3.500	800
144.		7	7.000	1.500
145.		58	5.000	1.200
146.		59/68	3.250	800
147.		209/13	1.500	350
148.		214/18	2.000	500
149.		234/38	4.500	1.200
150.		239/43	4.500	1.200
151.		276/81	5.000	1.300
152.		294/99	1.500	400
153.	BELGIQUE	74.80	1.250	400
154.		122	1.325	400
155.		308.13	*** 1.025	250
156.		356/62	13.000	4.500
157.		356/61	3.795	1.000
158.	BELGIQUE	377/83	*** 27.000	10.000
159.		434A	2.500	800
160.		1053/62	625	200
161.		1627/35	300	120
162.		927 (4)	800	200
163.		625/30 (4)	680	280
164	FRANCE	526/37	240	600
165	SUISSE	années 1973 à 83 + 1987/88 ..	*** 2.290	3.000
166.	NORVEGE	ob. 3.950	3.900

WAVRE

Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville

DIMANCHE 20 OCTOBRE 1991
de 9 à 18 heures

JOURNEE D'ECHANGES

Organisation : Club Philatélique de Wavre
Rue Haute, 24 - 1300 WAVRE - 010/22.25.12